



Bilan – Région Rhône-Alpes

Population au 01/01/2014	6,45 millions		
Economie			
PIB 2013	<i>Montant brut (2013, en M €) : 206 917</i>	<i>Montant par hab. (en €) : 32 219</i>	<i>Évolution du PIB / habitant depuis 2000 (moyenne annuelle en volume) : 0,4 %</i>
Emploi 2013	<i>Niveau d'emploi en 2013 : 2 710 000</i>	-	<i>Évolution depuis 2000 (en %) : 9,0 %</i>
Taux de chômage 2014	8,7 %	-	+1,7 (points de pourcentage)
Dépenses 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution du montant depuis 2009 (en %)</i>
Budget (dépenses réelles totales)	2 340,2	362,8	-2,7 %
Dépenses d'investissement (hors dette)	582,5	90,3	-23,4 %
Part des dépenses d'investissement (hors dette) dans les dépenses réelles totales (en %)			22,5 %
Recettes 2013	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution du montant depuis 2009 (en %)</i>
Recettes fiscales	1 092,5	169,4	2,8 %
Dotations et subventions	986,2	152,9	-2,2 %
Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %)			24,8 %
Dette et financement	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par hab. (en €)</i>	<i>Évolution depuis 2009 (en %)</i>
Encours de la dette	1 666,2	258,3	+22,8 %
Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) Flèche à la hausse ou à la baisse pour montrer si la capacité de désendettement s'est améliorée ou dégradée			4,5 ↘



Sources : INSEE, Direction générale des collectivités locales¹, calculs du chiffréur.

Note : la population utilisée dans les indicateurs par habitants est celle recensée par l'INSEE. Elle diffère légèrement de la population utilisée par la Direction générale des collectivités locales qui opère des retraitements de nature administrative. En effet, les données de la DGCL intègrent notamment les populations qui ne sont pas nécessairement résidentes de manière permanente sur le territoire. Par exemple, la population DGCL ou population « légale » ajoute notamment à la population du recensement un habitant pour chaque résidence secondaire. En effet, les résidences secondaires peuvent occasionner un surcoût au niveau d'une collectivité et la DGF est donc répartie avec cette population « étendue ». (Pour plus d'informations, cf. le site de l'INSEE, et notamment : http://www.adeupa-brest.fr/system/files/publications/des_pop_legales_au_calcul_dgf.pdf, http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/population/recensement.htm et l'article R2151-1 du code général des collectivités territoriales)

Démographie, emploi, atouts économiques.....	2
Économie : structure et dynamiques	3
Territoire et infrastructures.....	4
Les dépenses	5
Les recettes	7
L'endettement.....	7

Démographie, emploi, atouts économiques

Une croissance démographique soutenue

Avec 6,45 millions d'habitants, la région Rhône-Alpes est la deuxième région la plus peuplée derrière l'Île-de-France. Plus de la moitié de la population vit dans les trois principales aires urbaines : Lyon (2,2 millions d'habitants), Grenoble (680 000 habitants), Saint-Etienne (510 000 habitants).

Avec 148 habitants au km², la densité de la région se situe nettement au-dessus de la moyenne de la France métropolitaine (118 hab. / km²), avec de forts contrastes : plus de 500 habitants au km² dans le département du Rhône le plus densément peuplé hors Île-de-France –, tandis que le département de l'Ardèche a une densité près de 10 fois inférieure, à 58 habitants au km².

¹ Chiffres disponibles en ligne : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-regions>



La population de la région a une croissance supérieure à la moyenne française (+0,9% par an depuis 2007 contre +0,5%). Cette évolution est tirée par les métropoles : la principale zone de dynamisme démographique relie Lyon à Genève, en passant par Annecy et Chambéry. Tous les départements de la région, à l'exception de la Loire, ont une croissance démographique supérieure ou égale à la moyenne nationale.

Davantage d'emploi, des inégalités moins marquées

L'emploi de la région Rhône-Alpes a progressé de 0,6% par an en moyenne sur la période 2000-2013, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (+0,4%). Les créations d'emplois se sont accélérées depuis la sortie de la récession de 2009 : l'emploi croît deux fois plus rapidement en Rhône-Alpes que sur l'ensemble du territoire.

Le dynamisme de l'emploi a pour conséquence l'un des taux de chômage les plus faibles de France, à égalité avec l'Auvergne, l'Île de France et la Bretagne (8,9 % fin 2014). Ce taux est cependant en hausse de 3 points depuis le début de la crise en 2008.

Les inégalités de revenus dans la région Rhône-Alpes sont plus faibles que dans les autres régions. Le rapport entre les revenus des 10% les plus riches et des 10 % les plus pauvres² est de 4,5, un niveau inférieur à celui des autres régions fortement peuplées (6,1 en Île-de-France, 5,7 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 5,4 en Nord-Pas de Calais).

Économie : structure et dynamiques

Deuxième économie régionale de France

Le PIB de la région Rhône-Alpes s'élevait à plus de 200 Mds€ en 2013, soit près de 10% du PIB national. Son PIB par habitant est supérieur à 32 000€, ce qui en fait la deuxième région la plus riche de France derrière l'Île-de-France.

L'économie de la région varie avec de plus fortes amplitudes que le PIB national :

- En temps de crise, elle est davantage touchée que l'économie française : pendant le ralentissement de 2002-2003, l'économie régionale a crû de 0,5%, soit quatre fois moins vite que la France (1,9%).
- En période de croissance, elle rebondit plus vite que l'économie nationale : entre 2003 et 2007 et entre 2009 et 2013, la croissance du PIB de la région dépasse celle de la France de plus d'un point de pourcentage.

Une explication à ce phénomène réside dans la composition de son tissu économique : deuxième région de par ses exportations³, elle a subi de plein fouet la crise financière et

² À structure de ménages comparables (ménages de 4 personnes).

³ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=21173



les crises économiques en Italie et en Espagne, deux de ses principaux partenaires commerciaux.

Un secteur industriel plus développé

Son économie se caractérise par le poids de l'industrie (18% du PIB contre 14% en France). Cette industrie est diversifiée et embrasse notamment les secteurs de la métallurgie, de la plasturgie, de la chimie, de l'informatique et de la mécanique.

Les services constituent la majeure partie de l'activité économique de la région. Le tourisme y est particulièrement développé : troisième rang national en termes de capacité hôtelière (près de 70 000 chambres) et de nombre de salariés de l'hôtellerie-restauration (plus de 100 000⁴).

Elle occupe le deuxième rang pour l'emploi : 2,7 millions en 2013, dont 15% dans l'industrie.

Territoire et infrastructures

Une situation centrale en Europe

La région Rhône-Alpes, grâce au sillon rhodanien et à sa position frontalière avec la Suisse et l'Italie, est un carrefour majeur en France comme en Europe. Elle concentre le plus grand kilométrage d'autoroutes et de voies ferrées de France. Ses tunnels (tunnel du Mont-Blanc, tunnel du Fréjus) voient transiter plus de 3 000 poids lourds par jour entre la France et l'Italie.

Du fait de sa position centrale, la région est traversée par deux des neuf principaux corridors de transport européens, l'un allant de la vallée du Rhin à Marseille, l'autre de l'Espagne à l'Italie. Ces corridors prioritaires bénéficient d'investissements de l'Union européenne⁵ afin de renforcer les infrastructures de transport.

Deux grands projets d'infrastructures sont actuellement conduits afin de renforcer cette position, notamment en termes de fret ferroviaire :

- la ligne à grande vitesse Lyon-Turin, qui doit permettre de relier les deux villes en 2h, contre près de 4h aujourd'hui. Cette ligne est cependant contestée, tant en Italie qu'en France. La Cour des comptes a estimé que la rentabilité socio-économique du projet était « faible », au vu de l'affaiblissement du fret ferroviaire et de l'accroissement des coûts des travaux (12 Md€ prévus en 2002, 26 Md€ en 2012) ;
- le contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, destiné à fluidifier le trafic, notamment de fret, autour du nœud ferroviaire lyonnais.

⁴ INSEE, 2013.

⁵ À hauteur de 26 Md€ sur la période 2014-2020.



Deux autres projets ferroviaires en sont encore au stade des études préliminaires :

- la branche sud de la ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône, qui doit à terme permettre de relier Lyon à l'Alsace *via* la Franche-Comté ;
- la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon, qui vise principalement à désengorger l'actuelle ligne à grande vitesse Paris-Lyon.

Autre atout majeur, le secteur de la recherche

L'activité de recherche est particulièrement développée en Rhône-Alpes, portée par des pôles de recherche de renommée mondiale.

L'accélérateur de particules du CERN, à la frontière avec la Suisse, a permis de démontrer en 2012 l'existence du boson de Higgs.

Lyon abrite un laboratoire P4 – susceptible d'abriter des micro-organismes très pathogènes –, un des rares dans le monde à pouvoir manipuler les virus et bactéries les plus pathogènes, comme Ebola.

Grenoble dispose d'un pôle de compétitivité mondial en nanotechnologies, Minalogic.

Plusieurs projets de recherche ont abouti dans la région au cours de l'année 2014. La construction d'un spectrographe de pointe destiné à l'astronomie a été achevée et une plateforme de recherche visant à sécuriser l'usage des nanotechnologies a été inaugurée.

Enfin, les régions Rhône-Alpes et Auvergne coopèrent d'ores et déjà en matière de politique de recherche : elles ont initié début 2015 un appel à projet partenarial en cancérologie.

Les dépenses

La deuxième région la moins dépensière de France

Grâce à la faiblesse de ses frais généraux et du coût de sa dette, la région Rhône-Alpes consacre plus de 70% de son budget à ses missions principales (transports, formation professionnelle et apprentissage, lycées).

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté à un rythme soutenu entre 2009 et 2014, de près de 12% – soit près de 180 M€. Malgré cette augmentation, la région Rhône-Alpes se caractérise par un niveau général de dépenses peu élevé : les dépenses par habitant s'élèvent à 366€ par habitant en 2013, ce qui fait de la région Rhône-Alpes la deuxième région la moins dépensière de France, proportionnellement au nombre d'habitants.

Des dépenses de personnel en hausse mais encore peu élevées



L'augmentation des dépenses de fonctionnement est liée aux politiques publiques mises en œuvre par la région, mais aussi à un accroissement des charges de personnel : celles-ci ont progressé de plus de 15% entre 2009 et 2014.

Malgré cette hausse, les frais de personnel restent en 2013 à un niveau nettement inférieur à la moyenne française : 37€ contre 47€ par habitant.

Des dépenses d'investissement en forte baisse

Si l'on exclut les dépenses liées au remboursement de la dette, les dépenses d'investissement (hors remboursements de dette) diminuent nettement, de 760 à 575 M€ entre 2009 et 2014.

- Les subventions d'équipement ont baissé de 50 M€ entre 2009 et 2014, passant de 455 M€ à 405 M€.
- L'équipement, qui intègre les travaux réalisés par la région, a diminué de 301 à 169 M€ entre 2009 à 2014. Cette chute importante marque une tendance de fond : après des investissements importants en début de mandat (dont l'ampleur dépassait la moyenne nationale), les programmes d'équipement de la région se sont peu à peu taris. Aujourd'hui, les dépenses d'équipement sont nettement inférieures à la moyenne française (27€ par habitant en 2013, contre 42€ en moyenne nationale).

Plus de 70% du budget consacré aux compétences principales de la région

La région Rhône-Alpes peut consacrer une part plus importante de son budget à ses compétences clés pour trois raisons :

- ses frais généraux sont moins élevés que ceux des autres régions (6,2% contre 8,5% en moyenne française) ;
- le coût de sa dette est inférieur à celui des autres régions ;
- d'autres politiques publiques sont sous-financées par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, la culture, les loisirs et le sport représentent 2,9% du budget de la région, contre 3,9% en moyenne nationale. De même l'action économique est moins dotée que la moyenne nationale (7,2% contre 7,8%).



Les recettes

Des recettes fiscales en baisse

Les recettes de la région ont baissé de 4,1% entre 2009 et 2014. Alors que les recettes de fonctionnement se sont accrues légèrement grâce à l'augmentation des recettes fiscales, les recettes d'investissement ont chuté.

Les recettes fiscales du conseil régional sont rigides : il n'a de prise que sur 608 M€ de recettes fiscales en 2014, soit moins de 50 % du total de ces recettes. En outre, et contrairement à d'autres régions, la région Rhône-Alpes n'a institué aucune taxe sur les permis de conduire.

Les taux des autres impôts et taxes perçus par la région, notamment la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), sont fixés au niveau national.

Entre 2012 et 2013, les produits des impôts directs ne se sont accrues que de 3%, une croissance inférieure de moitié à la moyenne des autres régions.

Des dotations en baisse

Le fonctionnement de la région Rhône Alpes est financé par des dotations et subventions de l'État à hauteur de 140€ par habitant en 2013, contre 151€ en moyenne nationale. De ce fait, ces dotations et subventions représentent une part relativement faible (38%) des recettes de fonctionnement de la région. Cette part a diminué depuis 2009, année où elle s'élevait à 45 %. Cette diminution des subventions de l'État réduit les marges de manœuvre financières dont la région dispose pour développer ses équipements.

L'endettement

Une dette en forte augmentation

La dette de la région Rhône Alpes s'établissait à 1,78 Md€ fin 2014, ce qui représente 278 € par habitant – soit 26 € de moins que la moyenne française. Cette dette a cependant beaucoup augmenté depuis 2009, où elle ne s'élevait qu'à 220€ par habitant.

Des intérêts maîtrisés

Les annuités d'emprunts ont diminué de plus de 40 M€ entre 2009 et 2014. Les seuls intérêts d'emprunts ont pour leur part légèrement augmenté, passant de 25,5 à 26,2 M€. La dette de la région est cependant à taux fixe à plus de 95%. Son niveau de risque est donc très faible et les taux d'intérêt payés par la région sont peu susceptibles de varier.



Une capacité de désendettement qui se dégrade

En 2009, le Rhône-Alpes avait une capacité de désendettement de 3,1 ans : si la région avait consacré l'ensemble de son excédent de fonctionnement au remboursement de la dette, il aurait fallu 3,1 années pour rembourser la totalité de sa dette. Ce ratio s'est fortement dégradé depuis cette date : en 2014, il fallait 4,9 ans pour atteindre le même objectif.

C'est à la fois dû à l'augmentation de la dette de plus de 26% et à la diminution de l'excédent de fonctionnement : de 440 M€ en 2009, il est passé à 362 M€ en 2014. Moins de ressources sont donc disponibles pour rembourser la dette de la région.

La capacité de désendettement de la région reste cependant à un niveau acceptable, et inférieur à celle des autres régions françaises fortement peuplées : la capacité de désendettement de l'Île de France et du Nord-Pas de Calais dépasse 6 ans, celle de la Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 5,4 ans.